

Enquête menée par le LENTIC (HEC-Liège) en mai/juin 2021, s'adressant exclusivement aux responsables RH et aux chefs d'entreprise, visant à interroger leurs perceptions sur les impacts et effets du télétravail massif entraîné par la crise sanitaire.

### ANALYSE DESCRIPTIVE

# 126

Répondants

#### DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

L'enquête représente aussi bien les responsables RH des entreprises du secteur privé (61 %) que du secteur public (32%) et, dans une moindre mesure, le non-marchand (7%). Les répondants proviennent tant de petites entreprises de moins de 50 travailleurs (29%) que d'entreprises de taille moyenne (33%) ou de plus de 250 travailleurs (38%).

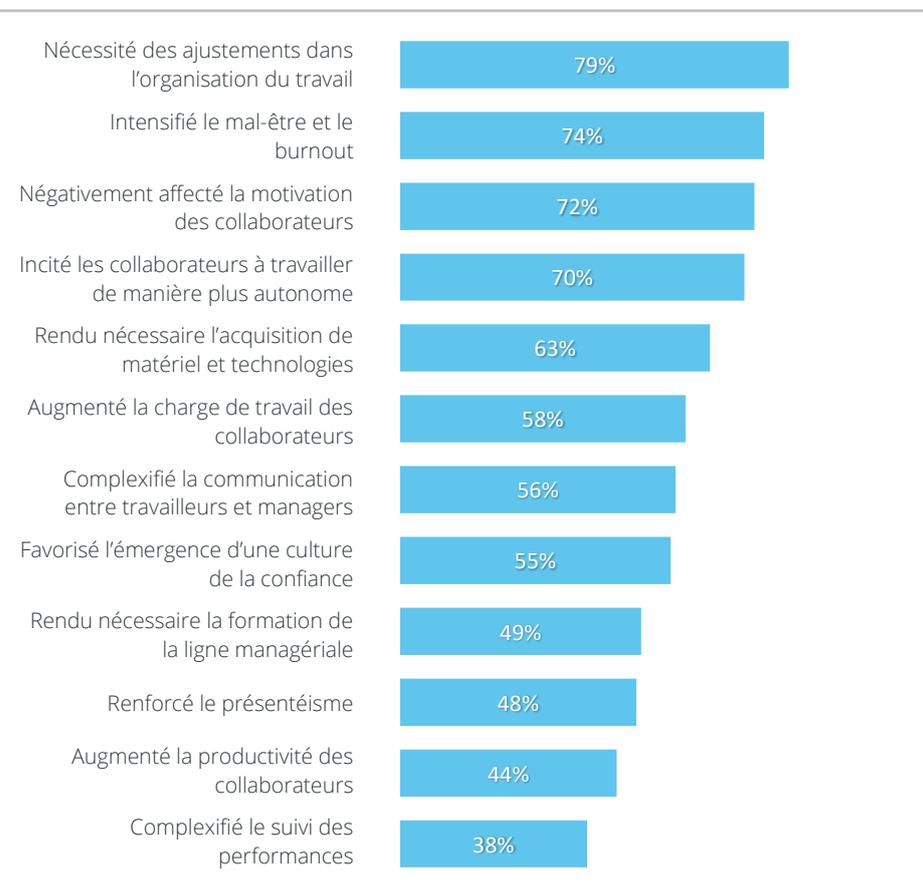
Pour 46% des répondants, le télétravail faisait l'objet d'une politique formalisée préalablement à la crise sanitaire.

30% des répondants déclarent que le télétravail était plutôt toléré de manière informelle.

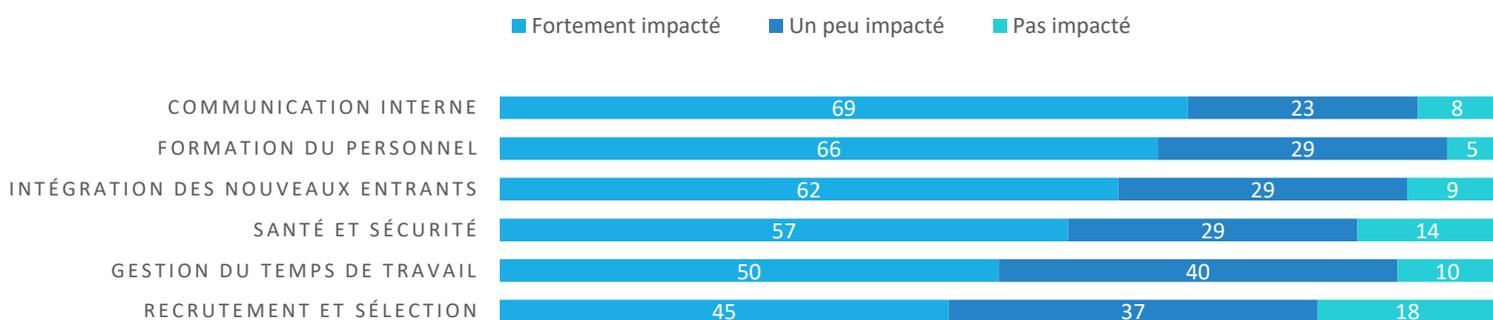
Dans 24% des cas, le télétravail ne se pratiquait pas avant la crise sanitaire.

#### IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

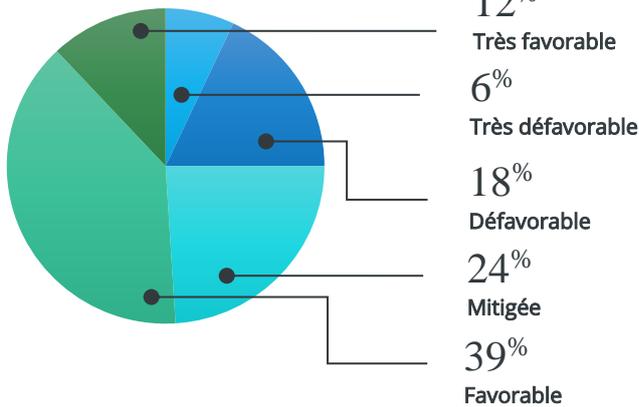
### LE TÉLÉTRAVAIL CONTRAINT ET MASSIF, INDUIT PAR LA CRISE SANITAIRE, A ...



### PRATIQUES RH LES PLUS AFFECTÉES PAR LA CRISE SANITAIRE



## ATTITUDE DES REpondANTS FACE AU TELETRAVAIL

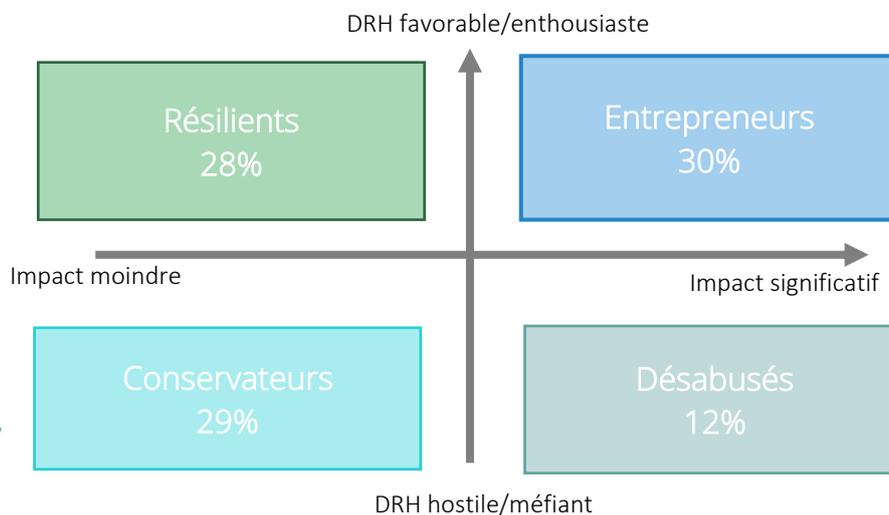


71% des répondants déclarent que la crise sanitaire a entraîné une évolution positive de leurs perceptions envers le télétravail.

Pour 58% des répondants, le télétravail généralisé a amené beaucoup de bénéfices aux entreprises et aux travailleurs et doit être poursuivi au-delà de la crise sanitaire.

41% des répondants envisagent de réduire leurs espaces de travail physiques dans les années à venir.

Entreprises peu affectées par la crise et plutôt favorables au télétravail, avec capacité d'adaptation élevée, priorisant la flexibilité et l'agilité



Entreprises fortement affectées par la crise et favorables au télétravail, priorisant le développement de nouveaux modes d'organisation du travail

Entreprises peu affectées par la crise et plutôt défavorables au télétravail, priorisant la poursuite des activités en présentiel au nom de contraintes opérationnelles

Entreprises fortement impactées par la crise et défavorables au télétravail, priorisant un retour « à la normale » dans des conditions « pré-Covid »

## ANALYSE CROISEE

Les répondants du secteur public se déclarent **plus impactés** par la crise sanitaire que les répondants du secteur privé et du secteur non marchand, mais aussi **plus favorables** aux évolutions engendrées par le télétravail.

De façon étonnante, les entreprises pratiquant le télétravail **de manière informelle** ont été moins impactées par la crise que les entreprises ayant formalisé une politique de télétravail.

Les données supportent l'hypothèse selon laquelle les entreprises engageant majoritairement des employés se déclarent **plus impactées par la crise sanitaire**.

Les données ne permettent pas d'aller dans le sens de certains arguments selon lesquels certaines entreprises « feraient marche arrière » ou renonceraient au télétravail : au contraire, **plus les entreprises pratiquent le travail à distance, plus leurs responsables s'y déclarent favorables**.